

CONSOMMATION

# Les Européens achètent de moins en moins de contrefaçon

Par Aurore Savarit-Lebrère, avec AFP (<https://www.liberation.fr/auteur/21399-aurore-savarit-lebreere>) —  
25 novembre 2020 à 07:13



Vrais sacs Vuitton. REUTERS

Selon une étude de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, les achats intentionnels de produits contrefaits et le piratage ont baissé ces dernières années.

Les Européens sont moins nombreux à acheter des contrefaçons ou à accéder à du matériel piraté, selon une nouvelle étude de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle ([https://euipo.europa.eu/tunnel-web/secure/webdav/guest/document\\_library/observatory/documents/Perception\\_study\\_2020/Perception\\_study\\_full](https://euipo.europa.eu/tunnel-web/secure/webdav/guest/document_library/observatory/documents/Perception_study_2020/Perception_study_full) (EUIPO)). L'enquête, publiée mardi et menée à partir d'entretiens avec 25 636 résidents de l'UE âgés de 15 ans et plus, permet d'observer une légère baisse de l'achat intentionnel de produits de contrefaçon (de 7% à 5%) ainsi que du piratage intentionnel (de 10% à 8%). En France, le niveau d'achat intentionnel de contrefaçon a baissé de 3 points par rapport à 2017, atteignant les 3%. Explication? De plus en plus de personnes perçoivent l'achat de contrefaçons «comme nuisible à l'image des gens».



L'enquête révèle que les personnes interrogées sont plus nombreuses à avouer avoir acquis intentionnellement des produits de contrefaçon. Parmi eux, 10% des citoyens âgés de 15 à 24 ans, ce qui constitue le double de la moyenne européenne. Dans son rapport, l'EUIPO fait néanmoins part d'*«une évolution progressive, mais encourageante, des mentalités et des comportements»* depuis ses précédentes études en 2013 et 2017.

### **Propriété intellectuelle mieux respectée**

L'office européen fait aussi part d'une augmentation importante du respect pour les artistes et les créateurs, précisant que *«de plus en plus de personnes déclarent avoir une meilleure compréhension des droits de propriété intellectuelle»* : la part des Européens qui pensent que la propriété intellectuelle est la plus bénéfique aux créateurs de contenu artistique a doublé, passant de 10% en 2017 à 20% en 2020. Enfin, les Européens prendraient de plus en plus conscience des effets négatifs des produits de contrefaçon sur l'économie, la santé et la sécurité.

Pour preuve, ces douze derniers mois, 42% des Européens, ont payé pour l'accès, le téléchargement ou la diffusion en ligne de contenus protégés par le droit d'auteur provenant d'un service légal. Cette augmentation de 17 points depuis 2017 n'étonne pas M<sup>e</sup> Sadry Porlon, spécialiste du droit de la propriété intellectuelle. L'avocat estime que les habitudes de consommation aujourd'hui ainsi que les nombreuses plateformes de musique et de streaming à prix attractifs *«poussent vers du légal»*, ce qui fait *«qu'il y a moins d'actes à déclarer»*.

### **Consommateurs victimes**

L'association française Union des Fabricants (Unifab), qui regroupe 200 entreprises, est néanmoins loin d'arrêter son combat contre la contrefaçon. À l'approche de Noël et du Black Friday, cette journée de soldes monstres calquée sur les habitudes commerciales des Etats-Unis, l'Unifab a lancé mardi une nouvelle campagne pour *«prévenir les acheteurs en ligne des risques et conséquences de la contrefaçon et du piratage»* en coopération avec le comité national anti-contrefaçon, l'Inpi, la gendarmerie, la douane et l'Hadopi. Car si l'étude de l'EUIPO met en lumière les achats de contrefaçon intentionnels, l'Unifab rappelle que 37% des Français ont déjà acheté des produits de contrefaçon à leur insu et que certains ont même été victimes d'accident domestique, leur article, souvent moins cher, ne correspondant pas aux normes de sécurité. *«Il faut savoir que la première victime de la contrefaçon, c'est le consommateur donc notre objectif est de protéger le grand public et son intégrité»*, explique l'association à Libération en rappelant que la contrefaçon représente 3,3% du commerce mondial et occasionne en France 6,7 milliards d'euros de pertes de ventes directes et la suppression de 38 000 emplois.

Aurore Savarit-Lebrère avec AFP (<https://www.liberation.fr/auteur/21399-aurore-savarit-lebrere>)